

Principes de théologie liturgique et critères d'adaptation des espaces de célébration dans le diocèse de Rome

Un exemple tridentin (l'église du Très-Saint-Nom-de-Jésus à l'Argentine) et un exemple post-conciliaire (la paroisse de Saint-Vigile)¹

Giuseppe Midili

L'adaptation liturgique des bâtiments existants est l'un des thèmes les plus étudiés de l'architecture liturgique post-conciliaire. En effet, la réforme a exprimé dans les livres liturgiques une proposition célébrative qui postule nécessairement une révision profonde de l'espace, des pôles liturgiques (ambon, autel, siège, fonts baptismaux, lieux de réconciliation) et de la disposition des fidèles. Bien que la bibliographie sur ce sujet soit vaste et que des chercheurs et des architectes aient élaboré certains principes, force est de constater qu'il n'existe pas, aujourd'hui encore, de vision universellement partagée du nouvel agencement spatial des églises construites avant la réforme, ni de principes énoncés qui soient acceptés par tous et mis en pratique lors de la construction de nouvelles églises. Les nombreux projets développés présentent des réalisations réussies, mais aussi des tentatives maladroites de dialogue avec l'espace et sa conformation, qui montrent toutes les limites d'une réflexion encore en cours. L'Église est confrontée à des solutions de compromis et à des schémas de construction qui nécessitent une réflexion et une élaboration ultérieures. Nous procéderons par essais et erreurs, afin d'identifier des critères universellement partagés par tous, à prendre comme principes pour la

¹ Le texte a été préparé en italien et traduit par Patrizia Conforti (UniFR).

construction de la salle liturgique ou pour son adaptation, et qui découlent de la théologie de Vatican II.

Cette contribution vise à présenter la manière dont les principes de la théologie liturgique et les normes élaborées par le Magistère ont été appliqués au travail d'adaptation liturgique de deux bâtiments très différents en termes d'âge, de conformation, de destination et de localisation dans le diocèse.

L'église du Très-Saint-Nom-de-Jésus à l'*Argentina*¹ (communément appelée *il Gesù*) est un exemple classique du baroque romain et a été inaugurée en 1584. Elle a été le modèle qui a influencé l'architecture sacrée romaine pendant près d'un siècle et a été exportée par les Jésuites dans toute l'Europe. En effet, sa conception, ses volumes et sa façade exprimaient parfaitement les exigences liturgiques et l'austérité solennelle recommandées par le concile de Trente (1545-1563).

L'église paroissiale de Saint-Vigile est une église inaugurée en 1990 pour répondre aux besoins d'un quartier en expansion. Elle représente un exemple d'architecture typique de ces années-là, avec des volumes bas, presque aplatis, de grandes surfaces, de grandes fenêtres et elle garantit la visibilité de ce qui se passe depuis tous les côtés de l'église. L'édifice de culte avait été conçu en dialogue avec une place ovoïde, entourée de bâtiments destinés aux services communautaires (bureaux publics et privés, écoles, logements privés, etc.). Ceci a suggéré la conception d'un ensemble résolument horizontal, qui ne se distingue pas des autres par une forme isolée et autonome, bien que reconnaissable. L'église et les salles de service ont été conçues en tenant compte de l'accessibilité depuis tous les milieux résidentiels du quartier ; le

¹ L'église a déjà fait l'objet d'une étude approfondie : Aurelio DIONISI, *Le Gesù de Rome. Brève histoire et illustration de l'église mère des Jésuites*. 3^e édition révisée et mise à jour par G. Giachi, Edizioni ADP, 2005. Mario FARRUGIA, *La Madonna della Strada venerata nella Chiesa del Gesù in Roma. Histoire, réflexion, prière*, Chiesa del Gesù, Rome 2002 ; Jean-Paul HERNÁNDEZ, *Le corps du nom. I simboli e lo spirito della Chiesa Madre dei Gesuiti*, Pardes Edizioni, Bologna 2010 ; Pio PECCHIAI, *Il Gesù di Roma, descritto ed illustrato*, Società Grafica Romana, Roma 1952 ; Giovanni SALE, *Committente e fruitori d'opera nella Roma del Cinquecento. Il progetto del. 'Gesù' di Roma*, La Civiltà Cattolica, 2001, III, p. 247-260 (3627-3628) ; G. SALE (éd.), *Ignazio e l'arte dei Gesuiti*, Jaca Book, Milan 2003.

choix a donc été fait de concevoir plusieurs possibilités d'entrée, presque comme pour former un axe d'accès complémentaire à l'axe principal, qui traverse la nef².

S'il semble normal d'adapter l'église du *Gesù*, construite selon les canons tridentins, il peut sembler anormal d'apporter des modifications à un édifice construit il y a à peine cinquante ans. L'adaptation de l'église de Saint-Vigile est un exemple de transformation d'un édifice post-conciliaire qui, à l'épreuve des célébrations, a révélé une certaine inadéquation et des limites sérieuses et pertinentes pour l'utilisation liturgique des pôles et pour une participation pleine, active et consciente aux célébrations. La brève histoire de l'édifice n'a pas empêché – et en fait ne peut et ne doit jamais empêcher – les pasteurs et les fidèles de Saint-Vigile d'imaginer un lieu vraiment significatif d'un point de vue liturgique et par conséquent pastoral. En effet, il peut être considéré comme le résultat d'une maturation de la théologie liturgique et de l'architecture liturgique dans la période post-conciliaire. Les efforts, y compris économiques, pour repenser les édifices cultuels et les rendre plus adaptés au Mystère qui y est célébré sont un signe clair d'un désir profond de vivre la foi à travers la liturgie, qui – comme l'écrit le pape François dans sa lettre apostolique *Desiderio Desideravi* –, est la « dimension fondamentale pour la vie de l'Église » (n° 1). Grâce au processus d'adaptation des espaces, ce que Paul VI écrivait dans son message aux artistes est mis en œuvre avec succès : « Depuis longtemps, l'Église a fait alliance avec vous. [...] Vous l'avez aidée à traduire son message divin dans le langage des formes et des figures, à rendre compréhensible le monde invisible³ ». L'architecture en général, mais surtout l'architecture liturgique, qui est au service de l'*ars celebrandi*, doit nécessairement dialoguer avec la théologie liturgique et la culture de l'époque dans laquelle la communauté vit et expérimente la foi.

L'étude des deux édifices, si éloignés dans le temps, et des trois dimensions – théologique, liturgique et pastorale – qui sous-tendent l'architecture liturgique, a révélé que les questions les plus

² Disponible sur le site : <https://www.sanvigilioroma.it/la-nostra-storia> [consulté le 5 mai 2024] pour plus de détails.

³ PAUL VI, *Message du Saint-Père aux artistes*, 8 décembre 1965.

intéressantes, même après tant de siècles, sont restées les mêmes. La première question qui revêt une importance particulière est celle de l'ambon. Si dans l'église du *Gesù* il n'a jamais été construit, à Saint-Vigile il apparaît comme un simple pupitre, symboliquement fragile, rituellement insuffisant, liturgiquement marginal. Le fait de l'avoir construit n'est qu'une déférence à la prescription, mais il n'en interprète pas l'esprit et n'exprime certainement pas l'application du principe énoncé dans la constitution conciliaire sur la liturgie au n° 35, qui affirme : « Dans les célébrations sacrées, on restaurera une lecture de la Sainte Écriture plus abondante, plus variée et mieux adaptée ». Le principe non exprimé reste le principe dominant de Trente, la Parole dans l'expérience de la célébration est mise à l'écart, tandis que l'autel, qui, avec ses dimensions, souligne la dimension du sacrifice, doit prédominer.

En effet, à l'église du *Gesù*, l'autel est l'élément dominant, occupant tout le fond de l'abside et absorbant le regard des fidèles, remplissant littéralement le mur du fond de l'espace liturgique, sur lequel se pose naturellement le regard de ceux qui entrent. À Saint-Vigile, la taille de l'autel, sa forme et son emplacement en font le pôle central, tandis que le lutrin est un simple support pour le lectionnaire. Ceux qui entrent comprennent immédiatement que l'action centrale se déroule sur la grande *mensa* quadrangulaire, située au bord du grand carré de l'édifice ; elle est placée en bas, à l'extrémité d'un chemin en escalier, et devient le point focal de l'attention des participants.

Le siège de Saint-Vigile exprime le rôle de la présidence dans l'Église postconciliaire, mais son emplacement reste similaire à celui d'un trône ou d'une chaise, qui constituent d'ailleurs le seul exemple connu à l'époque tridentine. En effet, le siège de présidence n'existait pas à l'église du *Gesù* et la structure de l'édifice n'était pas conçue pour en accueillir un, de sorte qu'il a été placé dans une position certes harmonieuse, mais qui interrompt manifestement le rythme architectural de l'ancien édifice. Bien qu'il s'avère fonctionnel sur le plan liturgique, on se rend immédiatement compte qu'il s'agit d'un placement de repli par rapport au cadre architectural, et que ce placement a surgi de la nécessité d'installer un lieu de résidence, alors que le bâtiment n'était pas conçu pour l'accueillir.

Toute l'époque qui a suivi le concile Vatican II a tenté diverses solutions de construction et d'aménagement pour placer le siège et l'ambon, et les exemples – plus ou moins réussis – sont sous nos yeux. Alors que l'autel est généralement resté au centre de l'édifice – quand il n'est pas dans cette position, l'église apparaît généralement un peu désaxée –, le siège et l'ambon ont été placés dans différentes positions, suivant diverses configurations architecturales et prenant en fait différentes spatialités à l'intérieur de l'espace liturgique. Même après tant d'années, on remarque que les exemples d'ambons romains, auxquels nous ferons référence plus loin, ne peuvent pas être reproduits (ni leur emplacement imité), tandis que le siège au fond de l'abside semble aller à l'encontre des indications des dynamiques communications récentes, selon lesquelles la proximité spatiale aide la personne qui préside à guider la prière de l'assemblée.

Certains des aspects mis en évidence dans cette étude ont déjà été présentés lors de conférences scientifiques ou de cours monographiques à la faculté d'architecture de l'Université *La Sapienza* de Rome, ainsi que dans des publications à caractère pastoral. La discussion avec les participants, le débat et les réflexions qui ont suivi ont contribué à faire prendre conscience de la nécessité d'une réflexion plus scientifique, qui a eu lieu en juin 2024 à l'Institut de sciences liturgiques de l'Université de Fribourg, lors des journées d'étude intitulées *Des lieux pour proposer la foi aujourd'hui ? Regards européens sur l'actualité de la question*.

Dans ce contexte, une systématisation organique des réflexions sur les deux églises et leur processus d'adaptation a été proposée, et une comparaison a été faite entre les différents choix effectués à tant de siècles d'écart, afin d'aider le lecteur à comparer et à saisir les similitudes existantes entre les deux édifices et les problèmes convergents. Cela a conduit à une présentation plus approfondie de l'agencement théologique sous-jacent aux deux édifices, des similitudes dans la liturgie et la pratique de la construction, quelque quatre siècles plus tard. En effet, la disposition architecturale de l'espace sacré – basée sur un statut théologique précis, mais aussi en opposition à la Réforme luthérienne – a été initiée et transmise par le Concile tridentin et donc, en raison de sa proximité temporelle, a fortement influencé l'église du *Gesù*,

construite dans ces années-là. Mais elle a laissé une empreinte si forte qu'elle a également influencé les constructions architecturales ultérieures de manière évidente jusqu'à aujourd'hui, tout comme la vision théologique, ecclésiologique, liturgique et pastorale des années suivantes. Ceci est très nette si l'on analyse le plan de l'église Saint-Vigile à la lumière des exigences de Trente. Il faut donc constater que, malgré Vatican II, il subsiste une certaine mentalité tridentine en matière de construction de bâtiments, qui s'efforce de développer une nouvelle manière de concevoir l'espace sacré, à la lumière de l'ecclésiologie de *Lumen gentium* et de la vision liturgique de *Sacrosanctum Concilium*.

L'étude se compose de deux grandes parties. Dans la première, l'expérience du *Gesù*, plus ancienne, est présentée, et des aspects de la mise en œuvre des principes de Trente et de la théologie sous-jacente sont montrés. Dans la seconde, les choix architecturaux effectués dans l'église Saint-Vigile sont explicités et certains aspects qui posaient problème avant l'adaptation sont mis en évidence et en grande partie résolus. Les considérations finales laissent le champ libre aux études et réflexions ultérieures, qui viseront à compléter le cadre de la recherche scientifique dans le domaine de l'architecture liturgique.

Adaptation de l'espace liturgique de l'église du *Gesù* à Rome

Le projet d'adaptation de l'église du *Gesù* à Rome⁴ est le résultat d'un parcours d'étude et d'analyse qui a commencé par la recherche des coordonnées historiques et architecturales de l'édifice et s'est poursuivi par une étude approfondie de la théologie liturgique exprimée à travers les lignes de la salle du XVI^e siècle, reflétant la pensée de l'époque tridentine dans laquelle elle a été construite. Les plans du nouvel aménagement ont été élaborés

⁴ Les photos du projet *ante* et *post operam* sont un don de Cristian Gennari, qui s'en réserve tous les droits.

d'un commun accord entre le maître d'ouvrage⁵, l'architecte⁶ et le liturgiste⁷, en tenant le plus grand compte des avis et évaluations des autorités ecclésiastiques et étatiques. On a assisté à un entrelacement harmonieux des compétences, qui ont été mises au service de la liturgie, à l'instar de ce qui a été réalisé dans l'église-mère de la Compagnie de Jésus au cours des siècles, lorsque les plus grands experts de l'époque ont participé à la fois à la conception, aux fresques et à la réalisation des autres travaux. Les pôles liturgiques (l'ambon, avec le candélabre pour le cierge pascal, l'autel et le siège) avaient déjà été réalisés auparavant et, par choix des dirigeants de la Compagnie de Jésus, ils sont restés en usage.

⁵ Massimo Marelli, jésuite, recteur de l'église, professeur de théologie sacramentaire à la Faculté théologique pontificale de Sardaigne, directeur adjoint de l'Office liturgique à Rome.

⁶ Marco Riso, ingénieur en bâtiment – architecte, parallèlement à son activité professionnelle, est chargé de cours de conception de bâtiments culturels à la faculté d'architecture de l'Université *La Sapienza* de Rome, et chargé de cours de formation avancée en architecture et arts pour la liturgie à l'Athénée pontifical Sant'Anselmo de Rome. Après avoir obtenu une licence en liturgie sacrée à l'Athénée Sant'Anselmo, il est actuellement doctorant.

⁷ Giuseppe Midili, carme, directeur du Bureau liturgique de Rome, enseigne la liturgie à l'Institut liturgique pontifical Sant'Anselmo, où il coordonne le cours de formation avancée en architecture et arts pour la liturgie. Il enseigne le cours supérieur en conception des édifices culturels à la faculté d'architecture de l'Université *La Sapienza* et à l'Université pontificale grégorienne ; il est consultant pour le Bureau des célébrations liturgiques du Souverain Pontife.



Fig. 1 : État de l'aménagement avant travaux. Vue du côté de l'ambon, église du Gesù, Rome (Italie).



Fig. 2 : État de l'aménagement avant travaux. Vue du côté de la présidence, église du Gesù, Rome (Italie).

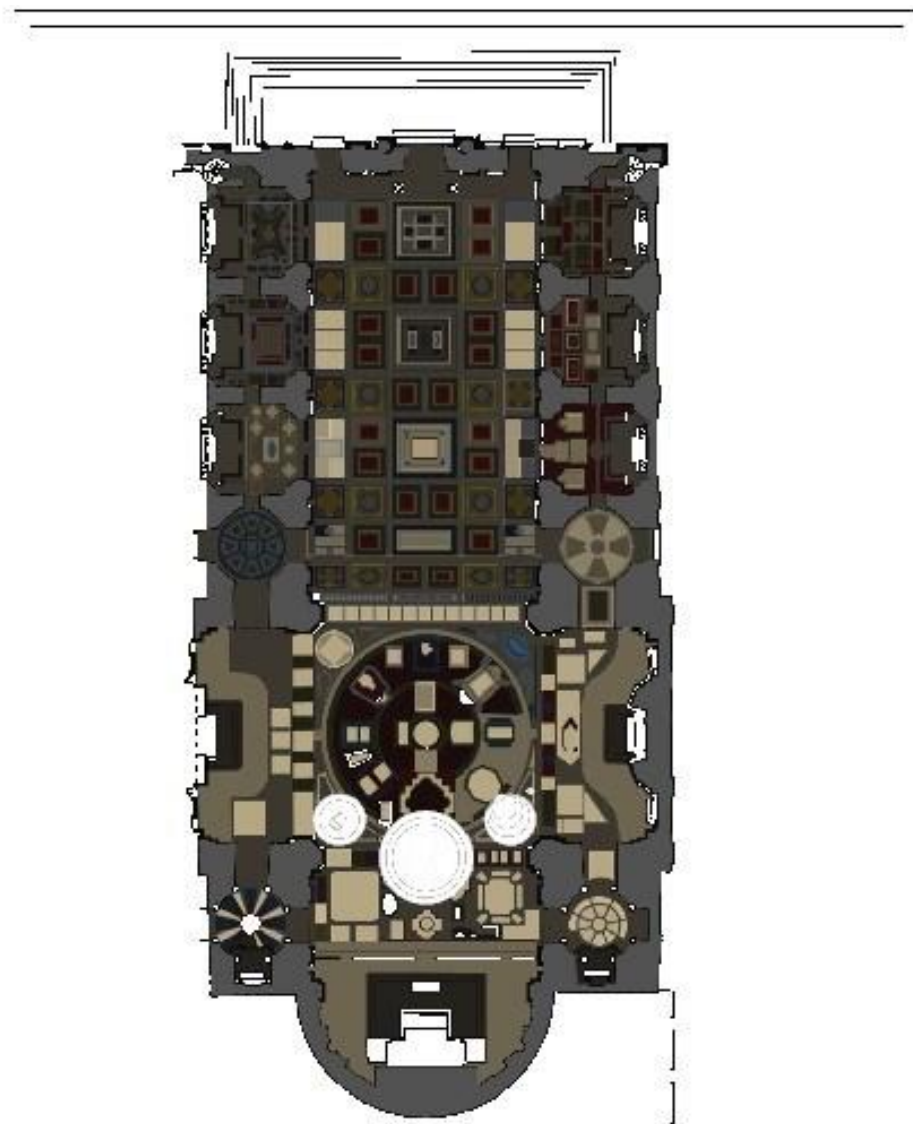


Fig. 3 : Plan du nouvel aménagement. Église du Gesù, Rome (Italie).

L'ambon, le haut lieu

La première étape de l'exposition des coordonnées théologiques de l'adaptation commence par l'ambon, qui n'a jamais été construit dans l'église du Jésus. Le rite de la messe publié par le Concile de Trente stipulait dans les rubriques que la Parole devait être proclamée *in cornu altaris*, c'est-à-dire d'un côté de l'autel. Cependant, à l'époque de la construction de l'église, le très beau pupitre, placé sur le côté gauche dans la partie centrale de la salle, d'où la *Societas* voulue par Ignace devait accomplir la tâche principale de la prédication, était considéré comme absolument

indispensable. Pour faciliter l'écoute et donner de la visibilité au prédicateur, l'église dispose d'une seule nef, construite pour être un lieu d'évangélisation et de catéchèse.

Après la réforme du concile Vatican II, la communauté jésuite, suivant les indications des documents, a fait quelques essais d'adaptation dans l'édifice, généralement de nature provisoire, jusqu'à ce qu'elle commande le lutrin qui est actuellement utilisé⁸.
II

porte le signe de la foudre, rappelant la posture du Christ représentée sur le portail de la basilique de Vézelay en France. Ce symbolisme ne doit pas surprendre, puisque dans l'*Exsultet* ambrosien de la Veillée Pascale, reprenant l'expression lucanienne, on chante que le Seigneur viendra comme juge de l'histoire « comme l'éclair soudain qui jaillit d'un bout à l'autre du ciel »⁹.

La Parole est donc le coup de tonnerre envoyé du trône de Dieu *in excelsis*, pour allumer le feu de l'Esprit dans le cœur de ceux qui l'écoutent et la mettent en pratique¹⁰. À côté de l'ambon se trouve le cierge pascal¹¹.

⁸ Les pôles liturgiques : ambon (avec son candélabre pour le cierge pascal), autel et siège ont été fabriqués antérieurement et sont restés en usage par choix des patrons.

⁹ *Messale Ambrosiano, riformato a norma dei decreti del Concilio Vaticano II e promulgato dal Signor Cardinale Giovanni Colombo, Arcivescovo di Milano*, Centro Ambrosiano di documentazione e studi religiosi, Milano 1990, p. 239. Dans la péricope de l'évangile de Luc, la comparaison est attribuée au Fils de l'homme en relation avec sa passion (cf. Luc 17,24-25).

¹⁰ « Je suis venu jeter un feu sur la terre, et comme je voudrais qu'il soit déjà allumé ! » (Lc 12,49).

¹¹ Le chandelier du cierge « est composé de disques concentriques de différentes tailles empilés les uns sur les autres, faits d'un bois pauvre, souvent mité, lacunaire ou ruiné dans certaines de ses parties, une structure qui, dans son ensemble, exprime une forte verticalité » : Massimo MARELLI, « L'homme doit redevenir capable de symboles », *L'adaptation liturgique de l'Église mère de la Compagnie de Jésus*. Relazione al convegno per l'inaugurazione dell'adeguamento liturgico della Chiesa del Gesù, pro manuscripto, Roma 2022, p. 6.

L'ambon est conçu comme un espace destiné à la proclamation¹². Il se déploie sur une grande plate-forme, composée de quatre marches tangentes à la tribune sur laquelle est posé le lutrin, supportant le livre de l'Écriture. La zone surélevée est immédiatement identifiable par ceux qui entrent dans l'église et délimite le périmètre d'un espace qui se configure comme le pôle de la Parole. C'est le lieu le plus élevé, suivant la pratique qui l'assimile à la tribune d'où Esdras, visible et audible par le peuple, lisait la loi (cf. Néhémie 8,4) et s'inspirant de la coutume romaine encore visible par exemple à Saint-Clément, Sainte-Sabine et Sainte-Marie in Cosmedin. Les escaliers sont mis en évidence pour que celui qui les monte soit bien visible et audible. Ils permettent également de séparer cet espace du plan de la nef, qui a une fonction et une dignité différentes. Deux chandeliers sont placés sur les marches, soulignant la valeur du pôle liturgique, en miroir et en relation étroite avec l'autel. En effet, on parle des deux tables de la Parole et du Pain de Vie, et les chandeliers constituent une preuve de la dignité spéculaire des deux pôles et de la fonction des lieux et des espaces. À côté de l'estrade s'élève le candélabre du cierge pascal. Les cercles de l'estrade se développent à partir de leur point de contact et pivotent sur le pupitre, soulignant par leur spatialité que la proclamation est le centre d'un mouvement infini de courbes. Ils rappellent l'effet que produit la proclamation des *mirabilia Dei*, lorsque celle-ci atteint et émeut chaque personne d'en haut et qu'elle réalise l'action salvatrice du Père dans le cœur et la vie de tous. On saisit ainsi la dimension circulaire des éléments qui se dilatent à l'infini, à l'image des vagues qu'une goutte produit en tombant dans une cavité d'eau, parce que la Parole vivante, annoncée par le ministère du lecteur, génère dans le cœur un mouvement de conversion et d'annonce.

¹² CONFÉRENCE ÉPISCOPALE ITALIENNE, « Nota pastorale *La progettazione di nuove chiese* (18 février 1993) », dans *Enchiridion CEI*, vol. 5, EDB, Bologne 1996, p. 615-659. ID., « Nota pastorale *L'adeguamento liturgico delle chiese* (31 mai 1996) », dans *Enchiridion CEI*, vol. 6, EDB, Bologne 2002, p. 191-241.



Fig. 4 : Aménagement après travaux. Église du Gesù, Rome (Italie).

L'ambon est également placé à proximité de l'assemblée et permet aux ministres d'être vus et entendus par le peuple rassemblé. Il ne s'agit pas seulement d'un aspect fonctionnel : la Constitution sur la sainte liturgie explique au n. 7 que lorsque la Parole est proclamée dans l'assemblée, c'est le Christ qui parle à son peuple. Ainsi, celui qui lit le texte prête sa voix, mais il donne aussi son assentiment à ce qu'il proclame, il en devient le témoin. Et la proclamation atteint la communauté rassemblée, qui a été convoquée par la Parole.

L'autel des sacrifices et la table du banquet

Dans la phase d'adaptation, la décision d'avancer l'autel pour le greffer dans la salle relève d'une intuition façonnée par la réflexion du XX^e siècle, ecclésiologique d'abord, liturgique ensuite. L'ecclésiologie et la liturgie, en effet, sont toujours en dialogue synergique avant, pendant et après la réforme liturgique. La redécouverte du peuple de Dieu et de son rôle dans la vie de prière de l'Église postule une approche architecturale qui place l'autel comme pôle central de l'espace liturgique. Celui qui préside accède à l'autel au nom de tout le peuple, il s'incline donc avant d'y monter et exprime par ce geste la sacralité du *lieu autre*. Le presbytre est personnellement impliqué dans la conduite de la communauté baptismale qui est convoquée, répond à la convocation et se rassemble autour de l'autel pour louer, supplier, invoquer et se nourrir du corps et du sang du Seigneur. Le presbytre n'est donc pas le *prêtre*, celui qui fait, qui accomplit l'action sacrée, mais plutôt celui qui la préside au nom de tous. Il agit au nom du Christ et de l'Église : le peuple ne reste pas à l'extérieur, comme nous le dit Luc en parlant du culte de Zacharie, mais il est à côté, autour de l'autel.

La circularité de l'estrade, qui donne accès à l'autel, exprime que celui-ci est au centre de la communauté des *circumstantes*, du *peuple rassemblé*. La ligne courbe des estrades exprime l'accueil, élimine les bords, suspend les barrières et adoucit les limites, pour marquer l'espace afin que celui-ci soit le lieu de la présidence, et non de l'action exclusive de celui qui accomplit seul le rite. Celui qui préside a été choisi par le Père sans mérites particuliers, il l'a placé dans le rôle de chef de la communauté, à son service. L'intercession et la prière pour le peuple sont le pivot de la vie sacerdotale et se manifestent dans la présidence. Cet aspect peut être souligné de manière particulière dans la férie, lorsque le président invite la communauté en petit nombre, à se disposer



Fig. 5 : Aménagement après travaux. Célébration à l'autel, église du Gesù, Rome (Italie).

autour de l'autel, rompant enfin la statique imposée par les bancs, qui assignent à chacun une place et encadrent les fidèles dans une disposition rigide.

L'autel rappelle dans ses dimensions parfaites (m. 1x1x1) l'autel d'or qui se trouvait dans la Basilique de Sainte-Sophie à Constantinople et il est, dans sa forme cubique, une représentation du monde, la table sur laquelle se déroule le sacrifice pascal du Seigneur. L'autel est le lieu où le ciel et la terre s'unissent et où l'histoire est récapitulée dans l'éternité. C'est pourquoi il porte en lui le symbolisme de la croix qui marque la pierre supérieure de la table et se résout sur les côtés, prenant le symbolisme des quatre fleuves qui, à partir du temple – le corps du Christ – irriguent toute la terre, selon la vision du prophète Ezéchiel (47,1-12)¹³.

¹³ M. MARELLI, « L'homme doit redevenir capable de symboles », p. 2.

L'orientation eschatologique : la couronne

Les dimensions de l'église, l'autel baroque et l'autel post-conciliaire suggéraient l'introduction d'un élément qui réaffirmerait et soulignerait le centre focal de la salle et orienterait les fidèles – et toute personne entrant dans la salle –, à saisir la prééminence de l'autel en tant que sommet du chemin eucharistique de l'édifice Église.

Une couronne est suspendue à l'autel, exprimant une dimension spatiale similaire à un ciboire, qui marque et circonscrit l'espace sacré, accentuée et soulignée par la circularité de l'élément, qui s'oriente vers un mouvement ascendant et qui, simultanément, par la gravité, tend vers le bas. Elle souligne toujours, pendant et en dehors du rituel, la centralité du pôle de l'autel, elle indique que le ciel descend sur la terre, que le Seigneur vient vers la communauté rassemblée pour renouveler l'alliance du sacrifice et envoyer l'Esprit sur l'assemblée. La couronne introduit et réaffirme en même temps la dimension eschatologique du peuple rassemblé ; ainsi la nef reçoit de l'adaptation post-conciliaire une orientation *vers l'autel* parce que l'assemblée, dans l'acte de prier, est toujours une communauté pèlerine, en voyage, attendant et invoquant la venue du Seigneur. Nous convergeons tous vers lui et attendons son retour ; l'eucharistie célèbre cette attente et prépare au banquet du ciel, tout en donnant l'énergie de vivre la sainteté.

La couronne, en cuivre perforé avec des lettres en or, porte le texte de l'Apocalypse 22,17.20, qui se lit comme suit en grec : « L'Esprit et l'épouse disent : 'Viens !' Et celui qui entend répète : 'Viens !' Celui qui témoigne de ces choses dit : 'Oui, je viens bientôt'. Amen. Viens, Seigneur Jésus ». Cette phrase, d'une grande puissance évocatrice, exerce une action herméneutique sur la croix glorifiée qui est suspendue sur la table ; elle est dorée et gemmée avec cinq plaies glorifiées, symbolisées au moyen de pâte de verre rouge. Cette croix dorée, brillante et lumineuse, est le signe de la présence glorifiée du Christ qui a souffert, mais qui est ressuscité et qui est présent et se communique à l'Église chaque fois que l'eucharistie est célébrée. On peut donc y lire un deuxième registre symbolique. Le Père a envoyé le Fils et celui-ci s'est manifesté aux

siens par des signes et des prodiges ; avant la passion, il a voulu dîner avec eux, il a rompu le pain et après, il a voulu répéter le geste d'Emmaüs, en se révélant à ses disciples.

La croix glorifiée est soulevée de terre, faisant écho au célèbre syntagme de Jésus : « Quand je serai élevé, j'attirerai tout le monde à moi » (Jean 12,32). C'est un mémorial éternel qui exprime ce que le Christ a souffert pour nous et signifie que, par le sacrement de l'autel, nous participons à la grâce qui nous vient de la mort et de la résurrection du Messie. Il souligne également que, par l'eucharistie, les croyants ont accès à la patrie céleste, qui nous a été ouverte par le mystère pascal. Ainsi, la dimension eschatologique revient : la croix exprime également l'attente du retour du Messie, qui viendra dans la gloire à la fin des temps, et que la célébration de l'eucharistie, comme nous l'avons mentionné, anticipe.

Et si la couronne exprime la descente, c'est-à-dire le don du Père qui envoie le Fils, elle exprime aussi le retour, l'ascension, la dimension anacletique de la prière liturgique, la montée au ciel de la prière et de l'action de l'Église qui, vivifiée par la force des sacrements, loue et glorifie le Père par sa vie. Les quatre chaînes ascendantes – conçues et réalisées exclusivement pour cette couronne – expriment la montée au ciel d'une prière qui, d'est en ouest, c'est-à-dire des quatre points cardinaux, marque un mouvement ascendant de supplication qui va vers le ciel. Le mouvement ascendant de la couronne nous guide vers le ciel, vers la coupole sur laquelle est représenté le paradis ; dans l'attente de la venue du Rédempteur, nous élevons des prières et des supplications vers le Père. Les longues chaînes qui soutiennent la grande couronne ascendante – ou descendante, selon que l'on préfère l'une ou l'autre ligne théologique – sont composées de cercles reliés entre eux par des croix. Le cercle exprime la perfection divine et l'éternité auxquelles le peuple de Dieu accède par la croix du Christ. La communauté de prière a accès au Père, le connaît et l'invoque parce que nous sommes tous devenus des enfants dans le Christ. En lui, l'éternité s'ouvre au *kronos*, Jésus s'incarne dans le temps : les deux chaînes qui relient la croix à la couronne ont des maillons ouverts, qui partent de la circularité de l'éternel qui attend *Celui qui vient bientôt* (cf. texte de l'Apocalypse gravé sur le cuivre). Par l'incarnation, la passion, la mort et la résurrection, en effet, l'éternité de

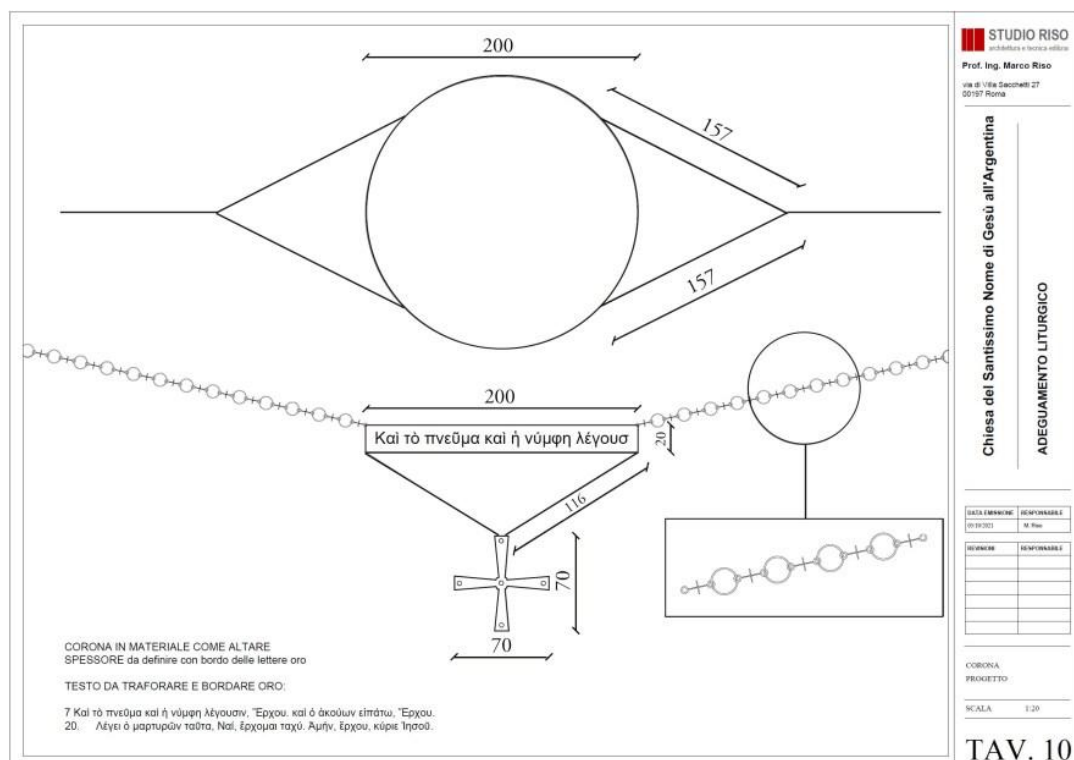


Fig. 6 : Plan de la couronne et des chaînes de suspension, église du Gesù, (Italie).

Dieu s'est ouverte à l'histoire (les anneaux des deux chaînes d'or sont donc plus petits), elle a révélé sa parfaite circularité en assumant la chair mortelle et, avec elle, la temporalité et la spatialité. Le salut est entré dans l'histoire et la dimension temporelle est entrée dans l'expérience divine de Jésus Christ, permettant à la communauté d'entrer dans la sienne.



Fig. 7 : La couronne, en place, église du Gesù, Rome (Italie).



Fig. 8 : La couronne, en place, vue depuis l'estrade de l'autel, église du Gesù, Rome (Italie).

Le siège pour présider l'assemblée et conduire la prière

Dans la célébration eucharistique proposée par le concile de Trente, le siège du presbytre avait perdu tout emplacement stable. Dans le rite où l'évêque ou le presbytre devait s'asseoir, on utilisait un faldistoire, tandis que, dans le rite épiscopal, il y avait dans certains cas un siège très solennel, appelé *trône* dans les livres liturgiques. Au lieu de cela, la réforme liturgique prévoit un siège de présidence, qui fait référence au Christ-Maître et à sa présence dans l'Église, exprimée par le presbytre ou l'évêque, comme l'indique *Sacrosanctum Concilium* 7 : « Dans la liturgie, le Christ est présent en la personne de ses ministres ». En effet, le siège (ou, dans le cas de la cathédrale, la chaire épiscopale sur laquelle l'évêque est assis) est le symbole visible du Christ, l'unique Maître, qui, de là, guide la prière de son peuple sacerdotal, et dont la présence de l'évêque et du presbytre est devenue un sacrement par l'ordination. Le siège, ou, dans le cas de l'évêque, la cathèdre, est donc le lieu à partir duquel, par la médiation de celui qui préside, l'Esprit Saint fait comprendre et savourer le sens de la Parole éternelle et des gestes qui sont accomplis dans la liturgie et qui ont le pouvoir de transfigurer (cf. *Desiderio Desideravi*, n. 57).

Par le ministère de la présidence, qui s'exprime dans le siège-cathèdre, le peuple des baptisés est conduit dans la louange, l'action de grâce et la prière, afin que tous puissent participer à la célébration avec une *actuosa participatio* (*Sacrosanctum Concilium*, n° 48), c'est-à-dire avec une pleine participation de tous les membres du corps mystique qu'est l'Église, en union avec son chef, le Christ. Dans le pôle liturgique du siège-cathèdre de l'église du Jésus, le symbole de l'Esprit s'exprime à travers le symbolisme du tourbillon dont "on ne sait ni d'où il vient, ni où il va"¹⁴, mais qui nous caresse comme le murmure d'une voix subtile (cf. 1 Rois 19,12) et qui a le pouvoir de convoquer le peuple de Dieu dispersé pour en faire une seule assemblée unie dans la confession de la louange¹⁵.

Dans l'adaptation de l'église du *Gesù*, le siège est élevé sur une plate-forme plus basse, construite dans le même style que les deux autres, mais avec l'objectif fonctionnel de la visibilité, qui est également obtenue à l'aide d'une deuxième marche plus petite.

¹⁴ Jn 3,8.

¹⁵ M. MARELLI, « L'homme doit redevenir capable de symboles », p. 5.



Fig. 9 : Le nouvel aménagement, vue depuis la nef, église du Gesù, Rome (Italie).

Adaptation de l'espace de célébration de la paroisse de Saint-Vigile, Rome

Dans les décennies qui ont suivi la dédicace de l'église paroissiale de Saint-Vigile à Rome (9 décembre 1990), les pasteurs et les fidèles ont mis en évidence certaines questions critiques, liées à la conformation de la salle de célébration et à la disposition des pôles liturgiques. De plusieurs côtés, on souligna certaines limites, apparues à la lumière à la fois d'une réflexion théologique plus mûre sur l'architecture que la vision des années immédiatement postérieures au Concile, et de l'expérience de la célébration dans la salle liturgique au fil des ans. Au moment de la dédicace, l'autel avait été orienté sur un axe différent par rapport à la disposition des fidèles dans l'assemblée. Cela obligeait le président de la célébration, soit à se tourner par rapport aux lignes de la table, soit à rester face à une seule partie de l'assemblée, en négligeant presque, au moins par sa posture et son regard, les autres fidèles. Au même niveau que l'autel, on avait placé une petite estrade, agrandie ultérieurement, qui donnait accès à un lutrin servant d'ambon : le pôle

n'exprimait pas la dignité dont devait jouir le lieu de la Parole. Le tabernacle avait été placé entre deux piliers derrière l'autel, dans la zone de célébration et non dans une chapelle ou un espace approprié. Ce placement n'apparaissait pas fonctionnel et compatible avec le sens théologique de la réserve eucharistique. Les fonts baptismaux avaient été placés près de l'autel, dans une zone éloignée de leur lieu de prédilection, la porte d'entrée, qui a une fonction rituelle. Enfin, pendant la célébration, il était d'usage d'entrer dans la sacristie par une porte placée près de l'autel et de l'ambon, ce qui risquait de distraire les fidèles.

Tous ces aspects ont convaincu le curé de la paroisse, Don Alfio Tirrò, d'entamer, au printemps 2022, une première analyse des possibilités d'adaptation de l'espace. Il fit appel à deux architectes de confiance, Enrico M. Turella et Chiara Celidoni, – du cabinet d'architecture *luoghiCOMUNI* de Rome –, puis s'adressa au bureau liturgique diocésain pour des conseils d'ordre liturgique¹⁶. Après plusieurs réunions, l'élaboration d'une série de projets intermédiaires et un dialogue fructueux, la solution la plus appropriée fut trouvée et, avec l'approbation de la Commission diocésaine d'art sacré et du cardinal vicaire, elle devint exécutoire.

¹⁶ Les photographies du projet *ante* et *post* intervention sont gracieusement mises à disposition par Moreno Maggi, qui s'en réserve les droits.



Fig. 10 : Avant travaux, vue du podium liturgique de l'église Saint-Vigile, Rome (Italie).



Fig. 11 : Avant travaux, vue depuis l'entrée de l'église Saint-Vigile, Rome (Italie).



Fig. 12 : Avant travaux, vue du baptistère de l'église Saint-Vigile, Rome (Italie).

Fig. 13 : Avant travaux, vue du siège de présidence de l'église Saint-Vigile, Rome (Italie).

L'ambon, un lieu qui exprime la centralité de la parole de Dieu

L'application des critères d'adaptation liturgique à un bâtiment construit dans la période post-conciliaire a mis en évidence la nécessité d'une intervention sur certains aspects et a permis d'élaborer une grille qui a guidé le groupe de travail. Au cours des réunions, le curé a exprimé les besoins de la communauté paroissiale et a énoncé un certain nombre de *desiderata*, fruits de sa sensibilité et de sa formation biblique, en soulignant la prééminence et

la centralité de la Parole, dont découle toute la vie sacramentelle de l'Église. Cette hypothèse a donné lieu à l'élaboration du cadre théologique du projet, inspiré par les principes liturgiques de construction et d'adaptation de l'édifice et complété par une réflexion sur les critères de construction de l'ambon, de l'autel, du siège et du tabernacle. De même que tout part du Verbe de Dieu dans la création, de même, dans l'architecture de Saint-Vigile, l'ambon constitue le prototype à partir duquel les autres pôles sont conçus. Les architectes du groupe ont réfléchi à la théologie liturgique au cours des réunions, conçu l'architecture des pôles et traduit en lignes concrètes les principes théologiques et les besoins pastoraux de la communauté. La contribution de la Commission d'art sacré du diocèse a permis d'affiner la conformation architecturale des pôles dans la salle et leur espace d'implantation, à la lumière des principes théologiques.

Toute la révision de la zone du *bêma*, fonctionnelle à son articulation rituelle, a été conçue à la lumière des principes exprimés dans les documents conciliaires et dans l'Ordre général du Lectionnaire. Nous y lisons au n. 44 : « Par la Parole du Christ, le peuple de Dieu est rassemblé, augmenté et nourri ». Le texte se poursuit par une citation éclairante du décret conciliaire *Presbyterorum Ordinis*, n. 4, qui explique :

Ceci est particulièrement vrai pour la liturgie de la Parole dans la célébration de la Messe, dans laquelle une unité inséparable est réalisée entre la proclamation de la mort et de la résurrection du Seigneur, la réponse du peuple qui écoute et l'oblation même par laquelle le Christ a confirmé la nouvelle alliance dans son sang : une oblation à laquelle les fidèles s'unissent à la fois par leurs prières et par la réception du sacrement.

Le n. 44 se termine par une deuxième citation, tirée cette fois de la Constitution conciliaire sur la sainte liturgie, qui affirme :

Non seulement quand on lit ce qui a été écrit pour notre instruction (Rm 15,4), mais aussi quand l'Église prie, chante ou agit, la foi des participants est nourrie, et leur esprit s'élève vers Dieu, afin de lui rendre un hommage raisonnable et de recevoir plus abondamment sa grâce.

Le choix de l'emplacement de l'ambon est le résultat d'une synthèse entre la conformation architecturale de l'espace et la

réflexion théologique sur la place de la Parole. Comme l'enseigne *Sacrosanctum Concilium* 7, « Lorsque la Parole est proclamée, c'est le Christ qui parle à son Église ». L'assemblée est une communauté *convoquée* et *rassemblée* par le Seigneur, et toute la vie liturgique et sacramentelle prend vie à partir de l'Écriture qui résonne au milieu de l'assemblée : ce principe a été rendu architecturalement visible dans la disposition de l'ambon, qui a été placé à l'endroit le plus pertinent et le plus significatif pour ceux qui entrent dans l'espace de célébration. En fait, la seule *quasi-nef* de l'église de Saint-Vigile avant l'adaptation menait vers le siège (qui avait été placé là où se trouve maintenant l'ambon). Au cours de la révision, il a semblé plus approprié que ceux qui entrent dans l'église aujourd'hui orientent leur démarche vers la place de la Parole. De ce *haut lieu* – comme le dit l'étymon du substantif – visible, le Seigneur Jésus se fait entendre par la bouche du lecteur et l'Église proclame le message du salut.

Le nouvel ambon est constitué d'un bloc central de travertin blanc, qui émerge de deux ailes de granit noir flammé. La symbolique sous-jacente est celle de la pierre de résurrection (exprimée par le marbre blanc) sur laquelle se tient l'ange qui dit : « Le Seigneur n'est pas ici, il est ressuscité » (Lc 24,6). Toute la Parole, en effet, est proclamée et interprétée à la lumière de l'événement de la résurrection du Christ. L'herméneutique liturgique de l'Écriture est plastiquement exprimée par l'ambon, symbole du tombeau vide et anamnèse permanente de la résurrection du Seigneur, qui raconte la victoire sur la mort aussi bien pendant la proclamation liturgique que lorsqu'il n'est pas utilisé. Les deux parties de granit noir, idéalement séparées par le travertin, signe de la résurrection, expriment la victoire de la vie sur la mort, – comme le chante l'hymne *Victimae Paschali Laudes* que l'Église prie comme séquence du jour de Pâques : « La mort et la vie se livrent un merveilleux duel : le Seigneur de la vie, mort, règne maintenant vivant ».

Le granite symboliquement coupé en deux par le travertin est idéalement brisé par la présence du Seigneur ressuscité, exprimée par le marbre blanc. On reprend ainsi l'ancienne iconographie des portes des enfers, définitivement désarticulées, détruites par le don, par l'offrande de la vie du Christ au Père et par sa résurrection. Ne retenant plus personne sous le pouvoir de la mort, elles

sont donc ouvertes et présentent la Parole vivante. Celle-ci nous raconte les merveilles du salut qui nous sont parvenues avec la résurrection, dont la liturgie est le mémorial.

La hauteur de l'ambon amène le lecteur au point le plus élevé de l'Église pour la proclamation, car le pôle liturgique rappelle à nouveau la tribune mentionnée dans le livre de Néhémie au chapitre 8 : « Esdras, le scribe, se tenait sur une tribune de bois que l'on avait fabriquée pour l'occasion. Il ouvrait le livre en présence de tout le peuple, car il se tenait plus haut que tout le monde ; lorsqu'il l'ouvrait, tout le peuple se levait ». En même temps, l'ambon rappelle et renvoie au lieu de la proclamation, que Jésus confie à ses disciples. La dignité du lieu exprime la signification salvifique de la tâche que l'Église a reçue et qu'elle accomplit à travers ses ministres et tous les baptisés. En effet, Jésus ressuscité apparaît à ses disciples et leur dit : « Allez par le monde entier et prêchez la bonne nouvelle à toute créature » (Mc 16,15). L'annonce est donnée à partir d'un lieu qui la rend audible et en exprime la dignité.

L'ambon étant le lieu où l'ange se tient pour annoncer la résurrection, la tradition romaine place le cierge pascal à côté, signe du Seigneur ressuscité présent au milieu de l'assemblée. Pour mieux comprendre cette disposition, il convient de relire le texte de la proclamation pascalle, que le diacre chante depuis l'ambon au cours de la Vigile et qui rappelle en plusieurs versets la signification du cierge pascal allumé :

Nous reconnaissons dans la colonne de l'Exode les antiques présages de cette lampe pascalle, qu'un feu ardent a allumée en l'honneur de Dieu. Bien que divisée en plusieurs flammes, elle n'éteint pas sa splendeur vivante, mais grandit en consommant la cire que l'abeille mère a produite pour nourrir cette précieuse lampe. Nous te prions donc, Seigneur, que ce cierge, offert en l'honneur de ton nom pour éclairer les ténèbres de cette nuit, brille d'une lumière qui ne s'éteint jamais.

L'unité inséparable entre la proclamation de la mort et de la résurrection du Seigneur (proclamation de la Parole), la réponse du peuple qui écoute (par exemple le chant du psaume, la prière universelle) et l'oblation même par laquelle le Christ a confirmé la Nouvelle Alliance dans son Sang (la prière et la communion eucharistiques,

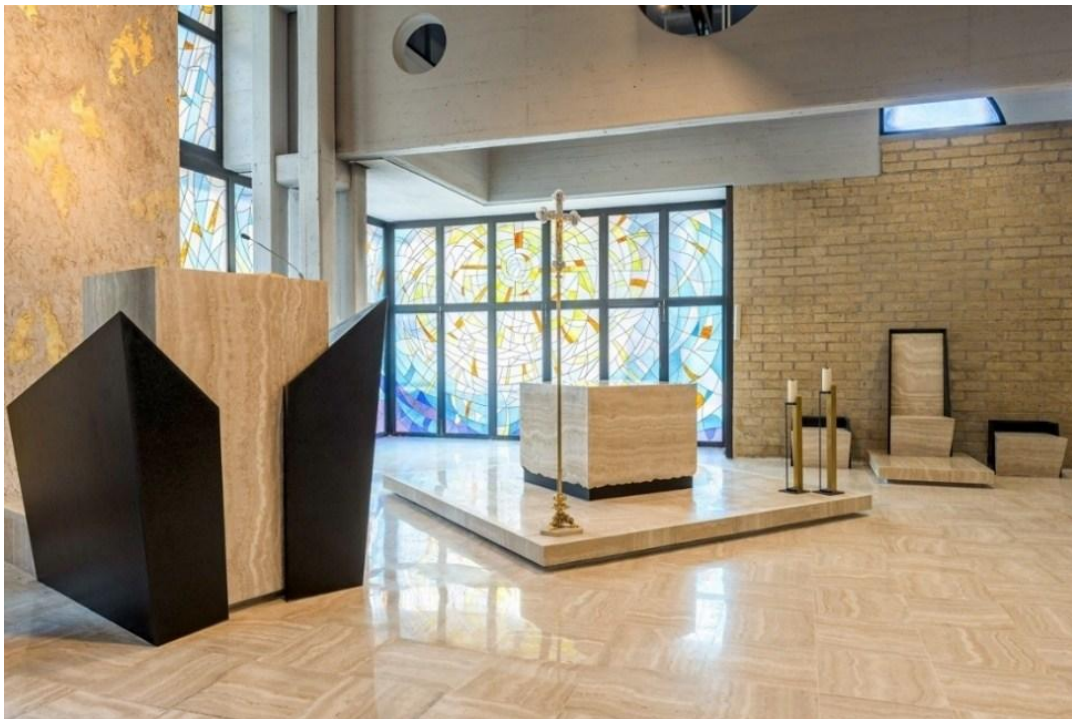


Fig. 14 : Après travaux, vue du nouvel espace liturgique de l'église Saint-Vigile, Rome, (Italie)

qui font participer à l'oblation) se manifeste dans l'architecture et la construction du siège et de l'autel, qui s'inspirent de l'ambon, considéré dans le projet comme un prototype stylistique tant dans la conformation que dans l'utilisation des matériaux. Ce qui avait été proposé comme modèle architectural trouve ainsi sa pleine réalisation : du Verbe tout jaillit et prend forme. En outre, de cette façon, le dialogue entre les pôles est créé et mis en valeur, ce qui permet de saisir l'unité de la célébration, à laquelle se réfère *Sacro-sanctum Concilium* 56 : « Les deux parties qui constituent en quelque sorte la Messe, c'est-à-dire la liturgie de la parole et la liturgie eucharistique, sont unies si étroitement qu'elles forment un seul acte d'adoration ».



Fig. 15 : Après travaux, vue du nouvel ambon de l'église Saint-Vigile, Rome, après travaux.

L'autel des sacrifices, la table du pain vivant

Le nouvel autel de Saint-Vigile a été orienté de telle sorte qu'il est le centre naturel de l'église et que le regard de toute l'assemblée converge vers lui. Il occupe une place significative dans le plan architectural de l'édifice et se manifeste comme un pôle éminent, même s'il n'est pas géométriquement le véritable sommet et centre spatial de la nef et des chemins de procession. Il a été construit dans une forme presque cubique, 120x120 cm, conformément à ce que nous lisons dans Exode 27,1 : « L'autel sera carré et aura une hauteur de trois coudées ». La hauteur (95 cm) a été suggérée par l'expérience et la pratique. Le granite noir en portion minimale, qui sert de base et de fondement au travertin blanc, prépondérant, exprime le lien avec l'ambon, mentionné plus haut, et vise à exprimer la double dimension d'*autel* du sacrifice et de *table* du pain vivant. En effet, comme l'enseigne la Constitution sur la liturgie au n. 47 : « Notre Sauveur, lors de la dernière Cène [...] a institué le sacrifice eucharistique de son Corps et de son Sang, afin de perpétuer à travers les siècles, jusqu'à son retour, le sacrifice de la croix,

et de confier ainsi à son épouse bien-aimée, l'Église, le mémorial de sa mort et de sa résurrection », auquel les fidèles participent par la célébration eucharistique et la communion au pain et au vin.

C'est ainsi que dans le nouveau Missel, la « règle de la prière » (*lex orandi*) de l'Église correspond à sa constante « règle de la foi » (*lex credendi*). Celle-ci nous avertit que, sauf la manière d'offrir qui est différente, il y a identité entre le sacrifice de la croix et son renouvellement sacramentel à la messe que le Christ Seigneur a institué lors de la dernière Cène et qu'il a ordonné à ses Apôtres de faire en mémoire de lui. Par conséquent, la messe est tout ensemble sacrifice de louange, d'action de grâce, de propitiation et de satisfaction. (*Présentation générale du Missel romain*, n. 2).

Puisque dans l'eucharistie, poursuit la PGMR, le Christ, « notre Dieu et Seigneur, [...] s'est immolé une seule fois à Dieu le Père en mourant sur l'autel de la croix pour accomplir la rédemption éternelle », la blancheur du travertin est proportionnellement beaucoup plus grande que celle du granite noir. Le salut auquel les fidèles ont accès par l'eucharistie est un don de la grâce qui surpasse le péché. Le sacrifice du Christ est le sacrifice pascal qui accomplit la rédemption définitive de l'humanité par l'Agneau qui enlève le péché du monde (pensons à la formule prononcée avant la communion : « Voici l'Agneau de Dieu, qui enlève les péchés du monde »). Dans le même temps, c'est le sacrifice de la Nouvelle Alliance qui remet l'homme en communion avec Dieu, en le réconciliant avec lui par le sang versé pour la rémission des péchés, comme l'affirme le n. 613 du *Catéchisme de l'Église catholique*. Le sacrifice du Christ, qui se perpétue sur l'autel, est unique, il accomplit et dépasse tous les sacrifices. C'est un don de Dieu le Père lui-même qui remet son Fils pour nous réconcilier avec lui ; c'est une offrande du Fils de Dieu fait homme qui, librement et par amour, offre sa vie au Père dans l'Esprit Saint, pour réparer notre désobéissance. La conformation architecturale de l'autel s'inspire donc du texte de Paul : « Là où le péché a abondé, la grâce a surabondé » (Rm 5,20) – rendu plastiquement visible par le jeu des deux marbres. Au cours de l'action liturgique, le pain et le vin, posés sur la surface en travertin, presque comme l'aboutissement naturel de l'autel, sont pour l'assemblée le signe de l'amour salvateur qui



Fig. 16 : Après travaux, vue depuis la nef, du nouvel espace liturgique de l'église Saint-Vigile, Rome (Italie).

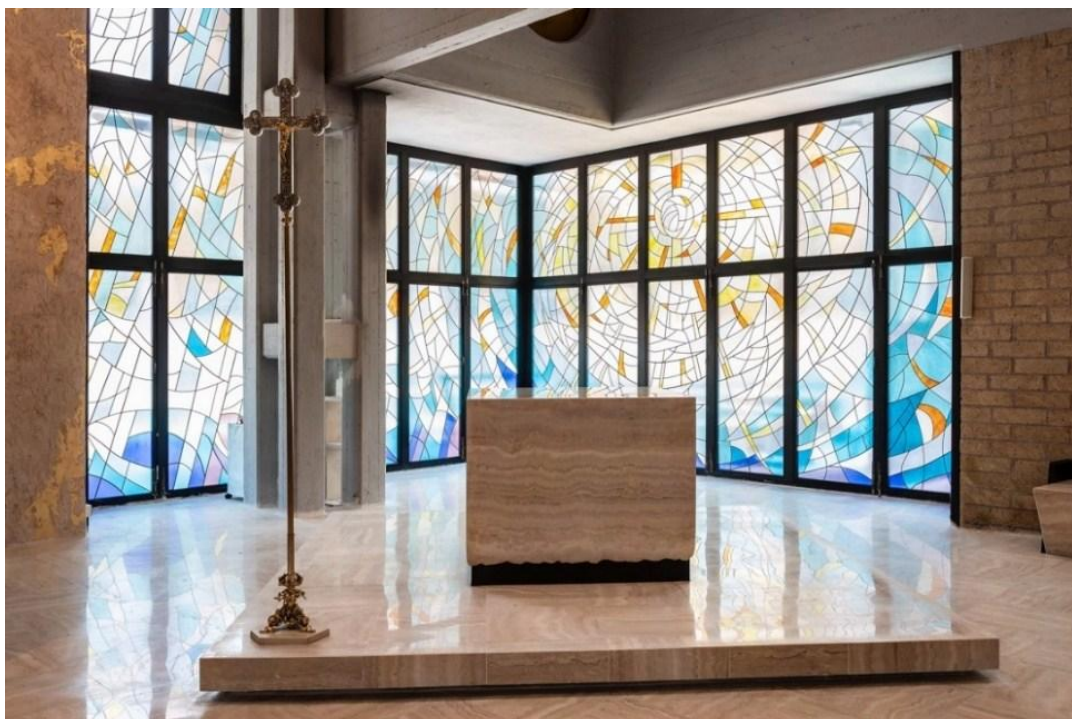


Fig. 17 : Après travaux, vue du nouvel autel de l'église Saint-Vigile, Rome (Italie).

génère pour la communauté le chemin de la grâce et vainc le péché et la mort. Manger et boire le corps et le sang du Seigneur est l'occasion d'accueillir dans notre vie les dons de l'Esprit que le Seigneur accorde : ils ne font pas disparaître de notre vie la dimension du péché (exprimée dans le granite), mais la subordonnent au don infini du salut que le Père nous fait dans le Christ (visible dans le travertin).

Le siège pour agir en la personne du Christ

La *Présentation générale du Missel romain* explique au n.27 : « Le peuple de Dieu est appelé à se rassembler sous la présidence du prêtre, qui agit en la personne du Christ ». Le siège a donc été placé près de l'assemblée, sur une marche destinée à rendre plus visible celui qui conduit la communauté dans la prière. La place de la présidence dans l'assemblée découle du ministère presbytéral exprimé dans le Missel par un binôme : présider le peuple saint et offrir le sacrifice en la personne du Christ (PGMR n° 4). La nouvelle disposition des sièges a donc été choisie à la fois pour sa relation avec le peuple assemblé, car le presbytre est visible de tous, mais aussi pour son lien avec les autres pôles, en premier lieu avec l'ambon, parce que le ministère de présidence est en relation avec le lieu de la Parole – avec lequel chaque prêtre est continuellement appelé à développer une grande familiarité personnelle (cf. *Evangelii Gaudium* 149 ; *Pastores Dabo Vobis* 26). Le lien est donc aussi avec l'autel, parce que la célébration de l'eucharistie est une action de toute l'Église et que chacun y accomplit ce qui lui revient, en tenant compte de la place qu'il occupe dans le peuple de Dieu (cf. PGMR, n. 5). En effet, « [c'est] par le ministère des prêtres que se consomme le sacrifice spirituel des chrétiens, en union avec le sacrifice du Christ, l'unique Médiateur, offert au nom de toute l'Église dans l'eucharistie par les mains des prêtres, de manière non sanglante et sacramentelle, jusqu'à ce que vienne le Seigneur lui-même » (*Presbyterorum Ordinis* 2).



Fig. 18 : Après travaux, vue de l'espace de présidence de l'église Saint-Vigile, Rome (Italie).

La réserve eucharistique

En relation étroite avec l'autel se trouve également la réserve eucharistique. La zone qui l'abrite est surélevée d'une marche, comme pour constituer un espace *différent* de l'espace de célébration à proprement parler. Cela souligne que la réserve est *en dehors* de cet espace et que c'est presque une chapelle qui lui est dédiée, délimitée par un périmètre différent de celui de l'espace de la *bêma*. La communauté rassemblée demande au Père le don de l'Esprit, qui transforme le pain et le vin en nourriture et en boisson du salut : l'Église conserve ce pain pour le viatique des *mourants* (et non pour la communion des fidèles *en bonne santé*, qui reçoivent toujours le pain eucharistique consacré dans la célébration à laquelle ils participent). L'eucharistie étant conservée, on rend par conséquent grâce pour le don reçu à travers l'adoration : elle constitue un prolongement naturel du pieux silence de recueillement que l'assemblée observe à la messe, après la communion.

Dans la zone du tabernacle de l'église Saint-Vigile, l'or brille sur la bande de granite noir, qui à son tour, est encastrée et

presque emprisonnée dans le blanc combiné à l'or. Les principes théologiques que l'architecture de cette zone exprime sont ceux qui viennent d'être rappelés pour l'autel. La bande noire près de la caisse exprime le fait que l'Église a conscience que le Christ l'accompagne dans son cheminement quotidien – au milieu des situations même adverses de la vie –, et qu'il garantit et assure sa présence dans l'eucharistie. La théologie sous-jacente est exprimée, par exemple, dans la préface IX du *Missel romain*¹⁷, dans laquelle la communauté prie ainsi :

Toi qui sais ce qu'il faut à chacun et le lui donnes à chaque instant,
tu gouvernes ton Église
avec une sagesse admirable.
Car tu ne cesses de la soutenir par la force de l'Esprit Saint,
pour que, d'un cœur toujours attaché à toi,
elle persévère dans la supplication au milieu des épreuves,
et dans l'action de grâce lorsqu'elle est dans la joie, par le Christ, notre
Seigneur.

Au milieu des difficultés et des travaux de chaque jour, le Seigneur est une présence lumineuse (exprimée par le doré de la custode eucharistique) et il surmonte toutes les ténèbres par la splendeur de sa grâce, symbolisée par le blanc dominant qui brille avec l'or.

¹⁷ Cette préface se trouve dans le Missel francophone à la messe votive « en l'honneur du Saint-Esprit » (B), p. 1176.

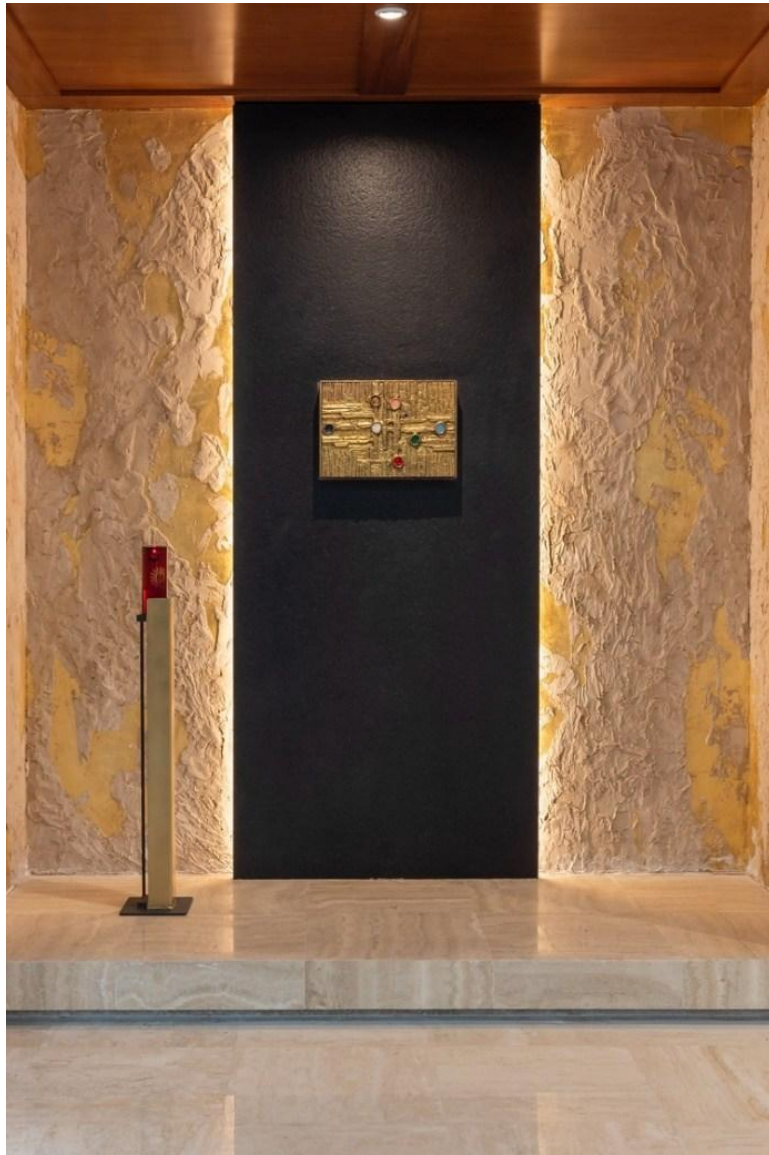


Fig. 19 : Après travaux, vue de la réserve eucharistique de l'église Saint-Vigile, Rome (Italie).

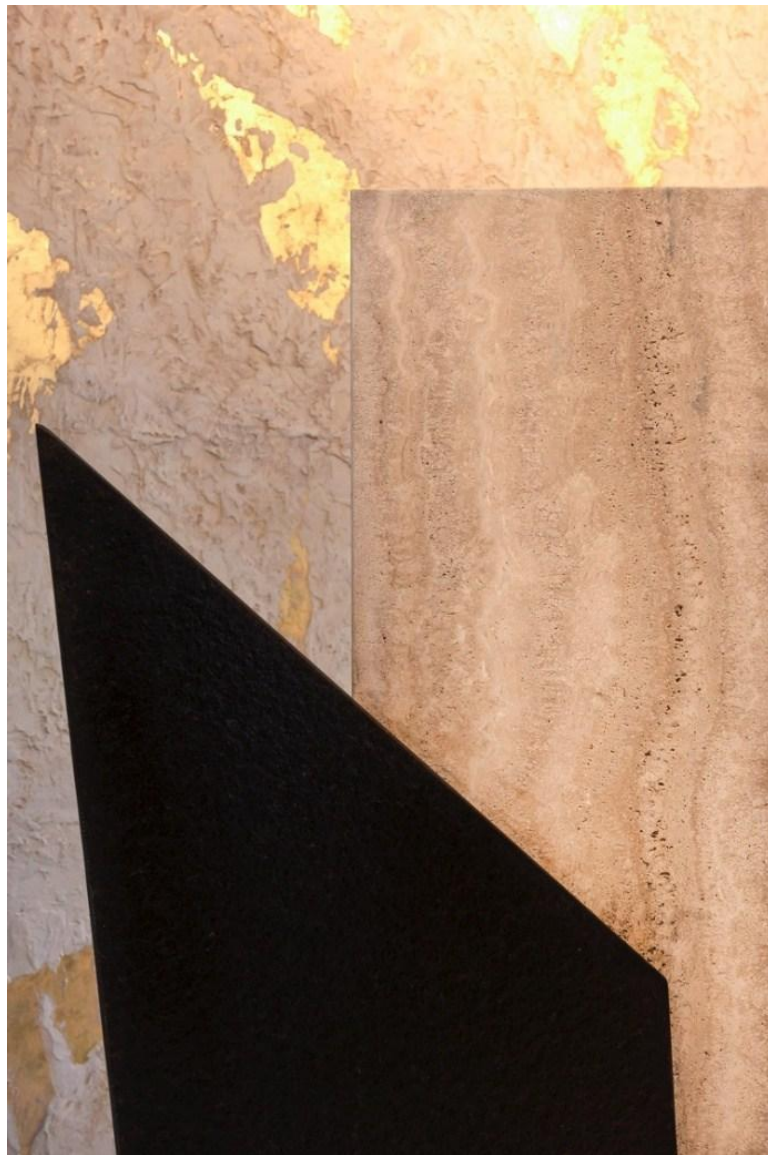


Fig. 20 : Après travaux, vue sur un détail de la réserve eucharistique de l'église Saint-Vigile, Rome, (Italie).

Les biographes du cardinal Baronio, en retraçant son profil, rappellent qu'il s'opposa fermement à la démolition de la partie constantinienne de la basilique Saint-Pierre lors de l'achèvement du projet de construction ; il ne fut pas écouté par ses contemporains. Il fit inscrire sur son tombeau à Rome, dans la basilique des Saints Nérée et Achillée dont il était titulaire et qu'il avait fait restaurer :

Au cardinal de l'ordre des prêtres, mon successeur, quel qu'il soit. Je vous conjure, pour la gloire de Dieu et les mérites de ces martyrs, de ne rien démolir, de ne rien enlever, de ne rien changer. Et que vous conserviez merveilleusement cette antiquité aujourd'hui restaurée. Pour cela, que Dieu, prié par ses martyrs, vous assiste toujours¹⁸.

Le cardinal Montini avait déclaré pendant le Concile, dans l'aula de la basilique vaticane : « *Liturgia pro hominibus instituta est, non homines pro liturgia* ¹⁹ » (« La liturgie a été instituée pour les hommes, et non les hommes pour la liturgie »). Il résumait ainsi l'objectif de la réforme liturgique, qui était de parvenir à une célébration *pro hominibus*, c'est-à-dire toujours plus au bénéfice des fidèles. Il envisageait une liturgie conforme aux besoins de la vie et non abstraite et éloignée d'elle ; intelligible et répondant à l'intention primordiale de Dieu, qui, dans sa volonté constante de se relier aux hommes, se rend présent *per ritus et preces* (SC 48) et *per signa sensibilia* (SC 7). Et parmi les *signa sensibilia*, il faut certainement compter l'édifice du culte, dans lequel sont accomplis les rites et les prières, qui – pour être pleinement appréciés – doivent être célébrés en tenant compte des sensibilités d'un peuple qui, au cours des siècles, change de style, de perception et de capacité de communication. La liturgie, source première et indispensable où puiser l'authentique esprit chrétien (SC 14), est donc toujours *pour l'homme*, à la mesure de sa nature, incarnée dans une culture, en favorisant sa relation avec Dieu. En ce sens, elle doit permettre la rencontre, en valoriser les éléments qui l'encouragent et qui appartiennent au registre communicatif propre aux personnes.

Pour reprendre le langage de C. Vagaggini, on pourrait paraphraser le concept en disant que Dieu traite l'homme selon le style de son interlocuteur et entre en relation avec lui « comme sa nature l'exige connaturellement²⁰ ». Par « les choses même sensibles et matérielles, Dieu se communique aux hommes et les

¹⁸ Vincenzo FORCELLA, *Iscrizioni delle chiese ed altri edifici di Roma XI*, Rome 1877, p. 423, n° 637.

¹⁹ *Acta synodalia sacrosancti Concilii œcumenici Vaticani secundi 1*, Pars 1, Typis polyglottis Vaticanis, Cité du Vatican 1970, p. 315.

²⁰ Cyprien VAGAGGINI, *Il senso teologico della liturgia. Saggio di liturgia teologica generale*, Paoline, Milan 1965⁴, p. 76.

hommes vont à Dieu²¹ ». C'est pourquoi la liturgie – et par extension, pourrions-nous ajouter, le lieu dans laquelle elle est célébrée – « doit être calibrée à la situation concrète des fidèles, aussi bien le peuple d'une culture que les individus qui composent chaque assemblée liturgique ». Ce concept n'est pas différent de ce qui est affirmé en ecclésiologie lorsque l'on dit que l'Église vit toujours dans l'histoire – au sein des différentes cultures – et que c'est donc dans l'histoire qu'elle doit témoigner. C'est précisément le caractère ecclésiologique de la liturgie qui implique le dialogue continu entre la liturgie et la culture dans laquelle elle vit²². En effet, la liturgie est

à la fois humaine et divine, visible mais dotée de réalités invisibles, fervente dans l'action et vouée à la contemplation, présente dans le monde et cependant pèlerine, mais de telle sorte que ce qui est humain en elle est ordonné et subordonné au divin, le visible à l'invisible, l'action à la contemplation, la réalité présente à la cité future, vers laquelle nous sommes en marche (SC 2).

Ainsi, l'humain – subordonné au divin – exprime ses raisons, que l'Église a toujours tenues en très haute estime, tant dans la pastorale que dans la réforme des rites et des signes, du langage, des vêtements liturgiques, mais aussi des lieux de culte.

La réforme conciliaire procède d'un désir similaire, illustré par le premier paragraphe de la Constitution liturgique qui, après avoir souligné que l'intention du Concile vise la croissance quotidienne de la vie chrétienne parmi les fidèles, précise la nécessité « de mieux adapter aux besoins de notre temps les institutions sujettes à changement » (SC 1). Le renouveau de la théologie qui précède, accompagne et suit le Concile « consiste pour l'essentiel à

²¹ C. VAGAGGINI, *Le sens théologique de la liturgie*, p. 75.

²² Enrico MAZZA, « Active participation in the liturgy. Dalla *Mediator Dei* alla *Sacrosanctum Concilium* », *Ecclesia Orans* 30, 2013, p. 324-325. Pour une discussion plus approfondie, voir ANNA M. CALAPAJ BURLINI, « Liturgy, culture and Christian experience throughout history: mutual relations and differences », dans *Liturgy and Culture*. « Si quelqu'un est dans le Christ, il est une nouvelle créature », *Actes de la XLVII^e Semaine liturgique nationale*, Syracuse 26-30 août 1996 (BEL. Sectio pastoralis 16), CLV-Edizioni liturgiche, Rome 1996, p. 23-42.

tenter d'adapter le message chrétien à la mentalité contemporaine²³ », car « le peuple de Dieu s'incarne dans les peuples de la terre, dont chacun a sa propre culture » (*Evangelii Gaudium* 115) et ses propres sensibilités, qui s'expriment également dans l'architecture liturgique.

Le concept d'inculturation permet d'explicitier et de mieux comprendre cette volonté d'un point de vue pastoral, en considérant la culture comme le moyen de parvenir à la compréhension d'un peuple. Ainsi, la meilleure relation entre *peuple de Dieu* et peuples est l'évangélisation de leurs cultures²⁴. Même la manière dont les églises sont construites et adaptées exprime la culture de la communauté, sa sensibilité, son génie, parce que l'Église s'incarne dans les personnes à travers la foi qu'elle prêche et transmet²⁵. Cependant, la foi chrétienne ne peut être normalement reçue, vécue et conservée si elle ne s'exprime pas à travers des formes, des symboles et des valeurs propres à la culture de ceux à qui elle est annoncée²⁶. Puisque l'Évangile est vécu par des croyants enracinés dans une culture, la construction du Royaume et des signes qui le représentent – dont l'édifice ecclésiastique en est un exemple éminent – doit tenir compte du contexte de vie quotidien des personnes qui font partie du peuple de Dieu.

C'est pourquoi l'Église Mère, fidèle à sa vocation de peuple en marche dans l'histoire, adaptera toujours ses églises à la culture du peuple saint et fidèle de Dieu.

Cela s'est produit à la fois après le concile de Trente et après le concile Vatican II. Quiconque entre aujourd'hui dans une église

²³ Zoltan ALSZEGHY & Mauricio FLICK, *Comment on fait de la théologie. Introduction à l'étude de la théologie dogmatique*, Paulines, Alba 1974, p. 88.

²⁴ Juan Carlos SCANNONE, « Perspectivas eclesiológicas de la "Teología del pueblo" en la argentina », in *Ecclesia tertii millennii advenientis : omaggio al p. Angel Antón professore di ecclesiologia alla Pontificia università gregoriana in his 70th birthday*, éd. F. CHICA & S. PANIZZOLO & H. WAGNER, Piemme, Casale Monferrato 1997, p. 693.

²⁵ Lucio GERA, *La religione del popolo*, EDB - Edizioni Dehoniane, Bologne 2015, p. 40.

²⁶ Paul VI avait déjà exprimé ce concept dans *Evangelii Nuntiandi* 20 : « Ce qui est important, c'est d'évangéliser – non pas de manière décorative, comme un vernis superficiel, mais de manière radicale, en profondeur et jusqu'aux racines – la culture et les cultures de l'homme ».

– qu’elle soit issue de la première ou de la deuxième phase de construction déterminée par les deux grands conciles du deuxième millénaire –, est confronté à un cadre similaire : l’autel plus grand que l’ambon ; l’ambon disparu ou réduit à une taille minimale ; le siège disparu, parfois dans une position pré-tridentine, derrière l’autel, parfois exalté sur un trône, parfois proportionné et bien placé ; les fonts baptismaux à l’entrée ou mobiles, ni très nobles, ni très visibles, peu en capacité d’exprimer une noble simplicité. Ces mêmes caractéristiques se retrouvent dans les deux exemples commentés et montrent que si le concile de Trente a bien exprimé une théologie à travers son style architectural, Vatican II a jusqu’à présent produit des modèles de construction fluides, faisant souvent passer la créativité des grands maîtres et des artistes avant les exigences de la théologie liturgique. Les raisons de cette situation peuvent être étudiées dans le domaine architectural, dans l’histoire du style de construction des bâtiments et dans ses nombreuses interprétations et évolutions. Mais elles doivent également être cherchées dans les domaines théologique et liturgique, où précisément se situe le point faible. En effet, le concile Vatican II, à la différence de ses prédécesseurs, n’a pas voulu imposer un style rigide ni tout uniformiser selon un schéma unique de pensée et de vision, mais il a accueilli, au moins au niveau des principes, la pluralité comme une valeur, favorisant l’échange et le débat entre les évêques et entre les théologiens. Ainsi, même dans le domaine de l’architecture – surtout grâce à la sensibilité de Paul VI – il a été nécessaire d’initier une redécouverte de la dimension artistique. Cependant, celle-ci a pu être perçue comme trop autonome par rapport aux parcours théologique et liturgique, empruntant parfois des chemins de traverse. Mais on ne peut empêcher ou ralentir une synergie renouvelée entre théologiens, liturgistes, architectes, artistes, artisans et ouvriers, afin que l’édifice soit toujours davantage l’expression de ce que l’Église croit (*lex credendi*) et célèbre (*lex orandi*). Il est important que se développe aussi une *lex aedificandi* qui, sans brider personne, soit le fruit d’une confrontation respectueuse des compétences, toutes mises au service du peuple de Dieu.